

COMMUNE DE SAINT-DENIS
DGA Développement Urbain
Direction Patrimoine/ Foncier

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du samedi 17 décembre 2016
Rapport n° 16/7-26

OBJET MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 16/4-21 DU 25 JUIN 2016
PORTANT CESSION DE TERRAINS DANS LA ZONE D'ACTIVITES
DE FOUCHEROLLES

HV 68, 174 et 179 / rue de la Martinique - Moufia

Par Délibération n° 16/4-21 du 25 juin 2016, vous avez approuvé la cession à Monsieur Franchin MINATCHY des terrains communaux HV 68, 174 et 179 situés dans la ZA Foucherolles à Moufia.

Toutefois pour des raisons notamment de garantie bancaire, le cessionnaire a demandé que lui soit substituée une société dans laquelle il est associé, constituée pour l'achat de ces parcelles, puis leur administration ultérieure.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 22:44

**OBJET MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 16/4-21 DU 25 JUIN 2016
 PORTANT CESSION DE TERRAINS DANS LA ZONE D'ACTIVITES
 DE FOUCHEROLLES**

HV 68, 174 et 179 / rue de la Martinique - Moufia

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Sur le RAPPORT N° 16/7- 26 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur FIDJI Jean-Claude, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Affaire Générale / Entreprise Municipale, et Aménagement / Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve la modification de l'identité du cessionnaire, soit la société SCI FRANKLIN se substituant à Monsieur Franchin MINATCHY pour l'acquisition des terrains communaux HV 68, 174 et 179 situés dans la Zone d'Activités de Foucherolles.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à intervenir dans les actes correspondants.



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 22:44